Mali : Inauguration du nouveau siège des Aéroports du Mali et d'une passerelle moderne reliant les terminaux 1 et 2

MALI

1791

L'information est l'oxygène des temps modernes

MARDI 24 JUIN 2025

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Lutte contre la corruption

Le bilan dense et stratégique de Dr Moumouni Guindo



Sommet de l'AES à Bamako : Bilan d'une présidence tournée vers la souveraineté



Fini les discours : Place aux armées réunies !


Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « DÈMÉSO »
APPEL GRATUIT
80001120
80001122
+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75
STOP A L'INSECURITE
F A Ma
FORCES ARMEES MALIENNES
HALTE AU
TERRORISME
AU MALI

Sommaire «







Une /

Lutte contre la corruption : Le bilan dense et stratégique de Dr Moumouni Guindo — P. 4

Brèves /

Alhassane Salif Sissoko : Une Figure Éminente de la Finance Malienne et Régionale — P. 9
Le Programme de Développement de l'Irrigation dans le bassin du Bani et à Sélingué : Une initiative phare pour l'agriculture malienne — P. 10
Mali : Inauguration du nouveau siège des Aéroports du Mali et d'une passerelle moderne reliant les terminaux 1 et 2 — P. 10
Le secteur rizicole au Mali : Défis et Perspectives — P. 11

Actualité /

AES et la guerre contre le terrorisme : Les FAMa dénoncent un soutien international persistant au terrorisme — P. 13
Retrait du Mali de la liste grise du GAFI : Une avancée majeure dans la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme — P. 15
L'incivisme mène à la violence extrême :Quelle société voulons-nous léguer à nos enfants? — P. 17

Politique /

Fini les discours : Place aux armées réunies ! — P. 20
Sommet de l'AES à Bamako : Bilan d'une présidence tournée vers la souveraineté — P. 22

Culture & société /

R.Kelly victime d'une tentative d'assassinat : Les avocats dénoncent un complot en prison — P. 25

International /

Burkina Faso : Visite du Président Traoré au Centre national d'entraînement commando de Pô — P. 26
L'Iran face à la pression américaine : Mise en garde de l'ayatollah Ali Khamenei — P. 27
Chine : Quand la fabrication intelligente s'associe au développement vert — P. 28
Guerre Israël-Iran : Faire prévaloir le droit international — P. 30

Sport /

Burkina Faso : Le président Traoré reçoit André Onana — P. 32

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)
Email : ampikile@gmail.com
Site Web : www.malikile.com
Contacts : +223 70 44 22 23

- **Gérant :** Moctar Sow
- **Redacteur en Chef :** .....
- **Rédaction Générale :** Moctar Sow, Karamoko B. Keïta, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick Wogo, Maffenin Diarra, Bockoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa Ly, journaliste correspond à Dakar
- **Service Commercial :** Youssouf Diarra
- **Secrétariat :** Fatou Sissoko



Lutte contre la corruption Le bilan dense et stratégique de Dr Moumouni Guindo

Après huit années d'un mandat mené sans relâche à la tête de l'Office Central de Lutte contre l'Enrichissement Illicite (OCLEI), le Dr Moumouni Guindo vient de transmettre, le 30 mai 2025, son rapport de fin de mission au Premier ministre, le Général de Division Abdoulaye Maïga. Ce bilan vient clore un chapitre fondateur de l'histoire de l'OCLEI, une institution aujourd'hui solidement ancrée dans le paysage institutionnel malien.

L'homme du lancement et de l'ancrage institutionnel

Nommé en juin 2017, Dr Moumouni Guindo aura été l'artisan de la mise en place progressive de l'OCLEI, dans un contexte national longtemps marqué par une défiance généralisée face aux phénomènes d'enrichissement illicite et de corruption systémique. Huit ans plus tard, l'institution qu'il a portée est désormais reconnue, tant sur le plan national qu'international, pour son expertise et sa constance.

Sous sa direction, l'OCLEI a mené un travail patient de structuration des procédures de contrôle et d'enquête, établissant des mécanismes inédits de recensement et d'analyse des patrimoines des responsables publics. Ce travail de fond, souvent discret, s'est traduit par des résultats quantifiables qui marquent un tournant dans la lutte contre l'enrichissement illicite au Mali.

Des résultats chiffrés qui parlent

Le bilan présenté témoigne de l'intensité des efforts déployés :
• 42 dossiers transmis à la justice, démontrant la volonté de ne pas laisser les infractions impunies ;
• 63 affaires de corruption instruites sur 100 cas recensés, pour un montant global de 32 milliards de francs CFA en cause ;
• Plus de 550 biens immobiliers identifiés comme suspectés d'être issus de ressources illicites, impliquant environ 40 personnalités.

L'un des apports majeurs de la gouvernance Guindo réside également dans la systématisation des déclarations de patrimoine, auparavant inexistantes ou marginales :
• 2 000 déclarations de biens traitées, contre seulement 43 avant 2017 ;
• 127 variations patrimoniales significatives détectées, ayant chacune donné lieu à des investigations approfondies.

Ce volet de contrôle du patrimoine aura permis de lever progressivement l'opacité sur les avoirs détenus par les assujettis à l'obligation déclarative, une avancée notable vers la responsabilisation des agents publics.

Une approche globale et préventive de la lutte contre la corruption

Au-delà des enquêtes et transmissions judiciaires, Dr Moumouni Guindo a très tôt compris que la lutte contre l'enrichissement illicite exige un ancrage institutionnel profond et une mobilisation citoyenne durable.

Sous sa présidence, l'OCLEI a pris part à l'élaboration de plusieurs réformes majeures :
• L'intégration formelle de la lutte contre la corruption dans la Constitution du 22 juillet 2023 ;
• La participation active à la rédaction de la Stratégie nationale de lutte contre la corruption (SNLCC) ;
• La contribution déterminante à la création de l'Agence de Recouvrement et de Gestion des Avoirs Saisis ou Confisqués.

Sur le volet sensibilisation, le mandat de Dr Guindo se sera distingué par :- 75 campagnes nationales de sensibilisation, touchant plus de 11 000 personnes ;
- La production de 852 contenus médiatiques contribuant à nourrir le débat public ;
- Le lancement du réseau des Clubs Honnêteté, Intégrité et Conseil (CHIC), mobilisant plus de 1 500 élèves et étudiants, ainsi qu'une vaste mobilisation des jeunes du Conseil national des jeunes.

L'OCLEI sous Moumouni Guindo : un acteur reconnu au plan international

Sur la scène internationale, l'OCLEI a étendu ses partenariats, signant 5 accords nationaux



et 10 protocoles de coopération internationaux, notamment avec des institutions africaines, européennes, le Royaume des Pays-Bas, la BAD et la BOAD.

Ses efforts ont également permis de mobiliser près de 16 milliards de FCFA de financements pour renforcer les capacités de gouvernance et de transparence dans l'administration malienne.

Le défi persistant de l'efficacité judiciaire



Si le mandat du Dr Guindo laisse un héritage institutionnel indéniable, la question de l'effectivité des sanctions judiciaires reste au cœur des interrogations. Beaucoup de dossiers transmis attendent encore des suites concrètes devant les juridictions compétentes. La capacité de l'appareil judiciaire à soutenir l'effort engagé par l'OCLEI sera déterminante pour asseoir durablement la crédibilité de l'ensemble du dispositif.

Un départ sur des bases solides, mais un combat inachevé

En passant le relais après huit ans d'exercice, Dr Moumouni Guindo aura donné à l'OCLEI les moyens structurels de son action. Mais le chemin reste long pour faire de la lutte contre l'enrichissement illicite un véritable levier de moralisation de la vie publique. À l'heure où le Mali entame des mutations institutionnelles profondes, la consolidation des acquis de l'OCLEI et le renforcement de l'indépendance de la justice apparaissent comme les prochains défis stratégiques.

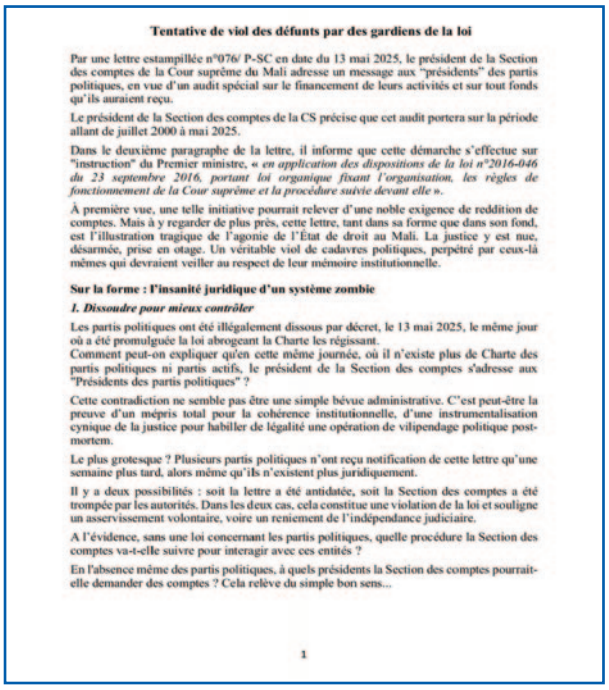
Le Premier ministre Abdoulaye Maïga, saluant un « bilan élogieux », a rendu hommage à l'engagement de Dr Guindo, tout en réaffirmant la volonté des autorités de la Transition de poursuivre ce combat essentiel pour l'État de droit et la crédibilité des institutions.

Moctar Sow

Rtfm



<< Mon analyse sur la décision d'une Section de la Cour suprême du Mali d'auditer en dehors des murs de la loi, l'héritage de personnes morales décédées: une tentative de viol post-mortem. On aura tout vu chez nous. Dieu nous vienne en aide! >> Mahamadou Konaté dit Amine



Tentative de viol des défunts par des gardiens de la loi

Par une lettre estampillée n°076/ P-SC en date du 13 mai 2025, le président de la Section des comptes de la Cour suprême du Mali adresse un message aux "présidents" des partis politiques, en vue d'un audit spécial sur le financement de leurs activités et sur tout fonds qu'ils auraient reçu.

Le président de la Section des comptes de la CS précise que cet audit portera sur la période allant de juillet 2000 à mai 2025.

Dans le deuxième paragraphe de la lettre, il informe que cette démarche s'effectue sur "instruction" du Premier ministre, *« en application des dispositions de la loi n°2016-046 du 23 septembre 2016, portant loi organique fixant l'organisation, les règles de fonctionnement de la Cour suprême et la procédure suivie devant elle »*.

À première vue, une telle initiative pourrait relever d'une noble exigence de reddition de comptes. Mais à y regarder de plus près, cette lettre, tant dans sa forme que dans son fond, est l'illustration tragique de l'agonie de l'État de droit au Mali. La justice y est nue, désarmée, prise en otage. Un véritable viol de cadavres politiques, perpétré par ceux-là mêmes qui devraient veiller au respect de leur mémoire institutionnelle.

Sur la forme : l'insanité juridique d'un système zombie

1. Dissoudre pour mieux contrôler

Les partis politiques ont été illégalement dissous par décret, le 13 mai 2025, le même jour où a été promulguée la loi abrogeant la Charte les régissant.
Comment peut-on expliquer qu'en cette même journée, où il n'existe plus de Charte des partis politiques ni partis actifs, le président de la Section des comptes s'adresse aux "Présidents des partis politiques" ?

Cette contradiction ne semble pas être une simple bévue administrative. C'est peut-être la preuve d'un mépris total pour la cohérence institutionnelle, d'une instrumentalisation cynique de la justice pour habiller de légalité une opération de vilipendage politique post-mortem.

Le plus grotesque ? Plusieurs partis politiques n'ont reçu notification de cette lettre qu'une semaine plus tard, alors même qu'ils n'existent plus juridiquement.

Il y a deux possibilités : soit la lettre a été antidatée, soit la Section des comptes a été trompée par les autorités. Dans les deux cas, cela constitue une violation de la loi et souligne un asservissement volontaire, voire un reniement de l'indépendance judiciaire.

A l'évidence, sans une loi concernant les partis politiques, quelle procédure la Section des comptes va-t-elle suivre pour interagir avec ces entités ?

En l'absence même des partis politiques, à quels présidents la Section des comptes pourrait-elle demander des comptes ? Cela relève du simple bon sens...

1



2. L'indépendance judiciaire piétinée

Selon son président, la Section des comptes a été "instruite" par le Premier ministre pour lancer cette mission d'audit sur les morts[1].

Depuis quand la Cour suprême obéit-elle à une instruction venue d'un organe politique ? Même en supposant que l'article de la loi organique invoquée ait été mal lu ou mal compris, aucune disposition légale ne permet au Premier ministre d'ordonner un audit rétroactif de 25 ans sur des structures dissoutes et illégalement rayées du champ politique.

Cette présentation complexe du fondement d'une telle procédure surréaliste soulève des questions légitimes sur les intentions de son auteur. Essaie-t-il d'avouer que bien que sa démarche soit illégale, il n'avait point le choix, pour avoir été « instruit » ?

C'est une transgression sans précédent de la séparation des pouvoirs. Pire encore, c'est un acte de compromission morale de la part d'un organe censé juger le respect de la loi par les autres. Où est passée la vigilance de ceux qui devaient garantir la moralité et la sincérité des comptes publics ?

Quand une institution accepte d'auditer les morts, on peut craindre qu'elle ne se soit elle-même enterrée.

Sur le fond : un audit illégal et absurde

1. La prescription légale, ignorée

« Que ce soit en comptabilité privé (les partis politiques sont des entités privées) ou en comptabilité publique, le délai obligatoire de conservation des livres comptables et leurs pièces justificatives est de dix ans : article 24 de l'Acte uniforme relatif au droit comptable et à l'information financière de l'OHADA pour la comptabilité privée et article 71 du décret n°2014-0349/P-RM du 22 mai 2014 portant règlement général sur la comptabilité publique », déclare Dr Koniba SIDIBE, expert-comptable, dans un excellent article sur le sujet.

Cette disposition figurait également dans l'article 26 de l'ancienne Charte des partis politiques, précisant que *« Les documents et pièces comptables doivent être conservés pendant au moins dix ans. »*.

Alors, au nom de quelle logique, de quelle règle, de quelle nécessité juridique la Section des comptes peut-elle exiger des entités disparues des partis politiques qu'elles produisent des documents et pièces comptables vieux de 25 ans ?

Et si ces entités réincarnées, par miracle, ne parvenaient pas à présenter les pièces de 2000 à 2015, qu'elles n'auraient tout simplement pas conservées, car les délais légaux largement dépassés ? Quelle serait la réaction de la Section des comptes ?

[1] - Justement, la dissolution d'une personne morale, qu'est un parti politique, équivaut dans ses effets de droit à la mort d'une personne physique.

2



2. Un travail déjà fait, que l'on veut refaire pour jeter l'opprobre

Il s'avère que la Section des comptes, depuis plus d'une décennie, publie quasi régulièrement des rapports annuels de vérification des comptes des partis politiques. Le dernier, publié en décembre 2024, concernait l'exercice 2023, où seulement 59 partis politiques sur près de 300 avaient présenté leurs comptes annuels.

Conformément à l'article 27 de la Charte des partis politiques abrogée, la Section des Comptes a procédé à *« la vérification de la moralité des recettes et des dépenses ainsi que de la sincérité des comptes »* de ces partis.

Si le travail de la Section des comptes a été mené avec intégrité et un soutien moral sincère, qu'apportera réellement un nouvel audit ?

Que deviendront tous ces rapports déjà produits et ces partis déjà audités concernant la moralité et la sincérité de leurs comptes ? Qu'en est-il de ceux qui ont été déjà signalés pour leur mauvaise gestion ou ceux qui ne se sont jamais conformés à la présentation de leurs états financiers devant la Cour ?

Si les premiers audits étaient valables, pourquoi en refaire ? Et s'ils étaient biaisés, pourquoi leur avoir donné force publique ? Dans les deux cas, c'est la crédibilité même de la Section des comptes qui est en cause.

Alors que cherche-t-on vraiment avec ce nouvel audit ? S'agit-il d'une opération de vengeance politique, destinée à effrayer les éventuelles résurgences partisanes, à neutraliser toute opposition ancienne ou renaissante ?

Sur le but : un théâtre morbide pour fuir les vrais problèmes ?

Soyons clairs : le but de cet audit post-mortem n'est pas judiciaire, mais très probablement politique. Cela a tout l'air d'une manœuvre de diversion, une tentative désespérée de créer un ennemi rétrospectif, un coupable de substitution, pendant que le peuple ploie sous le fagot du quotidien ; détourner l'attention des citoyens des véritables problèmes qui minent notre pays, pour la recentrer, ne serait-ce qu'un temps, sur des questions problématiques liées au gaspillage des ressources publiques, perpétré par ceux qui sont désormais des dinosaures politiques incapables de se défendre

Plutôt que de réaffirmer Urbi et Orbi la sanctuarisation des droits et principes fondamentaux garantis par la Constitution, le système judiciaire se docilise-t-il au point d'exhumer des fantômes, pour les exhiber dans un simulacre de procès public ? Comme si les morts pouvaient distraire les vivants de la misère, de l'insécurité, de la crise économique et de l'isolement diplomatique.

Il faut refuser de participer à cette mascarade. Ce pays mérite mieux qu'une opération de croque-morts juridiques. Il mérite une justice indépendante, des institutions responsables, une gouvernance lucide. Il mérite qu'on respecte ses morts, personnes morales ou physiques, au lieu de les violer pour justifier la violence faite aux vivants.

Le Mali mérite mieux que cela.

Dr Mahamadou KONATE

3

infosport



OFFICIEL : l'ancien international guinéen, Pablo Thiam devient le nouveau directeur de l'Académie de Bochum, récemment relégué en deuxième division allemande.



RENOUVEAU FM / TV

Inauguration officielle ce jeudi matin du nouveau siège et de la nouvelle passerelle des Aéroports du Mali (ADM). La cérémonie d'inauguration était présidée par Monsieur le Premier ministre, Chef du Gouvernement, en présence de plusieurs personnalités du pays.
Situés dans la zone aéroportuaire Bamako-Sénou, ces joyaux architecturaux présentent un visage futuriste.
D'abord, le grand immeuble du siège des Aéroports du Mali. Sis dans la zone aéroportuaire Bamako-Senou, ce bâtiment est un R+3, bâti sur une superficie d'un hectare et demi. Il comprend 72 bureaux, une salle de conférence, 3 salles de réunion et 11 locaux techniques équipés entre autres.



Les Mercato ⚽

Sadio Mané a fait preuve d'arrogance envers Waly Seck, l'artiste sénégalais le plus en vogue après Youssou Ndour, aujourd'hui. Lors d'un Match de Gala organisé par la communauté sénégalaise pendant les vacances, Waly Seck a marqué les esprits avec son sourire éclatant, en saluant toutes les personnalités présentes et ses nombreux fans. Quant à Sadio Mané, il a fait son entrée 30 minutes après Waly Seck et a pris soin de saluer toutes les personnalités et les sportifs présents, sauf Waly Seck.



Ambassade des Etats-Unis au Mali

Grâce au programme YES, 11 jeunes Maliens ont passé une année scolaire aux États-Unis, vivant famille d'accueil, développant leur leadership et s'engageant dans le bénévolat.
L'Ambassadeur Rachna Korhonen les a félicités à leur retour au Mali.
Ce programme ne transforme pas seulement la vie des participants, mais aussi celle des familles américaines qui les accueillent, renforçant ainsi les liens entre nos peuples.
Depuis 2007, près de 200 jeunes Maliens ont participé à ce programme financé par le Département d'État.
#YESAlumni #USAMaliToujoursEnsemble





Yeah Samake

Le Délai de Conservation des Documents Comptables est fixé à Dix (10) ans à compter de la clôture de l'exercice auquel elles se rapportent.

KING KETE COMMUNICATION

Un geste fort, venu du cœur
À Kati, un moment chargé d'émotion a marqué les esprits. Un grand fan de Lord Makhaveli, Seydou Traoré, et son épouse Kadiatou Traoré, ont décidé d'inscrire à jamais leur admiration dans l'histoire : ils ont donné à leur nouveau-né le nom de Abdoulaye Macalou Traoré — en hommage à l'artiste disparu.

Ce geste symbolique et profond témoigne de l'empreinte indélébile que Lord Makhaveli Zoo a laissée dans les cœurs. Même après son départ, son nom, son héritage et sa légende continuent de briller dans la vie des siens... et des générations à venir.

Le rappeur s'en est allé, mais la flamme ne s'éteint pas.
#LordMakhaveli
#ZooPourToujours
#UneLégendeNeMeurtJamais



Présidence de la République du Mali

Kremlin | 23 juin 2025 | #Coopération
PARTENARIAT MALI–RUSSIE : Des accords pour l'énergie, le commerce et la sécurité

Dans le cadre du renforcement de la coopération bilatérale entre la République du Mali et la Fédération de Russie, trois accords ont été signés ce lundi 23 juin 2025 à Moscou, en présence du Président de la Transition, Son Excellence le Général d'Armée Assimi GOÏTA, et de son homologue russe, Son Excellence Vladimir POUTINE, Président de la Fédération de Russie.

Ces accords portent sur les domaines du commerce, de l'énergie, des sciences, ainsi que sur les fondements des relations politiques, diplomatiques et sécuritaires entre les deux États.

Le premier accord signé concerne la création d'une Commission intergouvernementale russo-malienne sur la coopération commerciale, économique, scientifique et technique. Ce cadre structurant vise à approfondir les échanges entre les deux pays et à favoriser l'émergence de projets conjoints à forte valeur ajoutée.

À moyen et long terme, cet instrument juridique ouvre la voie à des investissements russes dans des secteurs clés du développement malien, tout en facilitant l'accès du pays aux technologies de pointe et aux marchés russes. De surcroît, il s'inscrit dans la vision souveraine d'une diplomatie multipolaire prônée par les plus hautes Autorités de la Transition. Il pourrait également encourager un soutien accru de la Russie aux positions du Mali au sein des instances internationales.

Dans le même esprit de coopération stratégique, un second projet d'accord a été conclu dans le domaine de l'utilisation de l'énergie atomique à des fins pacifiques, en partenariat avec la société d'État russe ROSATOM. Ce partenariat innovant pourrait apporter une réponse structurelle à la crise énergétique que connaît le Mali, à travers le développement d'infrastructures adaptées, le transfert de compétences et de technologies, ainsi que la formation de ressources humaines nationales.

En renforçant ainsi l'autonomie énergétique du pays et en réduisant sa dépendance aux importations onéreuses, cet accord contribuera de manière significative au développement industriel et à la souveraineté énergétique nationale.

Par ailleurs, les deux parties ont procédé à la signature d'un troisième accord portant sur les fondements des relations bilatérales entre le Mali et la Fédération de Russie. Cet accord, à portée générale, témoigne d'une volonté commune d'inscrire le partenariat dans une dynamique durable, fondée sur le respect mutuel, la non-ingérence et la solidarité dans les forums internationaux.

Il ouvre également la voie à une coopération renforcée dans le domaine de la sécurité, notamment en matière de lutte contre le terrorisme et le crime organisé. À ce titre, il prévoit des mécanismes de formation, la fourniture d'équipements et un appui opérationnel structuré, consolidant ainsi les capacités nationales de défense et de sécurité.

Dans leur ensemble, ces accords traduisent une volonté politique affirmée de hisser la coopération entre le Mali et la Russie à un niveau stratégique. Ils renforcent surtout la souveraineté et l'autonomie du Mali dans les domaines clés du développement, de l'énergie et de la sécurité.

La signature de ces instruments juridiques constitue un tournant majeur dans les relations entre Bamako et Moscou, et s'inscrit pleinement dans la vision des autorités de la Transition en faveur d'un Mali fort, souverain et résolument tourné vers l'avenir.

Lors de cette rencontre au Kremlin, le Président de la Fédération de Russie a offert un déjeuner à son homologue malien, Son Excellence le Général d'Armée Assimi GOÏTA.

Alhassane Salif Sissoko : Une Figure Éminente de la Finance Malienne et Régionale

Alhassane Salif Sissoko est indéniablement l'une des personnalités les plus influentes du secteur financier au Mali et dans la région. Fort de plus de vingt ans d'expérience, il s'est distingué à la tête de grandes institutions bancaires avant de créer SGI Global Capital, une entreprise visant à transformer de manière durable les marchés financiers de l'UEMOA.

Son parcours exceptionnel débute lors de son mandat au Corporate Banking Ecobank Mali, où il a été distingué avant 2012 en tant que « Meilleur directeur de département » et « Meilleur manager ». Sa contribution a été essentielle pour hisser cette institution au rang de référence dans le secteur financier malien.

En tant que Directeur Général d'Ecobank Burundi en 2012, sous sa direction, la banque a connu une ascension fulgurante passant du 7 au 2 rang en termes de profit avant impôts, avec une augmentation de +54 % des revenus et de +300 % des bénéfices, ainsi qu'une croissance spectaculaire du total de bilan de +87 %. Cette performance remarquable a valu à la banque le titre de « meilleure banque » de 2015 au Burundi, décerné par The Bankers.

Son passage en tant que DG UBA Mali de 2016 à 2020 a été marqué par sa capacité à diriger avec succès la filiale malienne de cette institution panafricaine influente, démontrant ainsi ses compétences en matière de gestion financière.

En juin 2021, Alhassane Salif Sissoko fonde SGI Global Capital avec un capital de 1 milliard FCFA. Agréée par le CREPMF, cette entreprise devient la deuxième SGI du Mali, positionnée pour révolutionner le marché financier malien, avec pour objectif de dynamiser le marché obligataire et de soutenir le développement économique du pays.

En tant que Président du Conseil d'Administration, Alhassane Salif Sissoko s'engage activement à pallier le manque de dynamisme du marché obligataire, un obstacle majeur au développement de l'économie malienne. En co-dirigeant l'émission obligataire « Etat du Mali 6,20 % 2022-2032 », il souligne l'importance de l'information sur le marché obligataire pour favoriser la croissance des entreprises.

Ses implications et ses succès ont été maintes fois récompensés, notamment par le Prix Africain du Mérite et de l'Excellence (PADEV-Kigali) en 2022, ainsi que par les African Excellence Awards 2023 pour son leadership en matière de courtage et de finance verte.

Alhassane Salif Sissoko incarne une nouvelle génération de financiers africains, alliant expertise bancaire, vision entrepreneuriale, innovation digitale et engagement en faveur d'une finance inclusive et verte. Son parcours illustre parfaitement la capacité des Africains à jouer un rôle majeur dans le secteur financier et à contribuer au développement économique de la région.

Moussa Diarra



Le Programme de Développement de l'Irrigation dans le bassin du Bani et à Sélingué : Une initiative phare pour l'agriculture malienne



Le Gouvernement malien, en collaboration avec ses partenaires techniques et financiers, a lancé la phase II du Programme de Développement de l'Irrigation dans le bassin du Bani et à Sélingué lors d'une cérémonie présidée par le Premier ministre, le Général de Division Abdoulaye Maïga, le jeudi 19 juin 2025. Cette initiative ambitieuse vise à renforcer le secteur agricole pour qu'il puisse pleinement contribuer à l'économie nationale.

Avec un financement total de 47,4 milliards de FCFA, dont 30 milliards provenant de la Banque Ouest Africaine de Développement et 900 millions de la contrepartie malienne, cette nouvelle phase s'inscrit dans la continuité de la précédente. Son objectif principal est de favoriser l'accroissement de la sécurité alimentaire et la réduction de la pauvreté dans les zones de Djenné, du Moyen-Bani et de Sélingué.

La première phase du programme a déjà montré des résultats significatifs, avec la construction des barrages-seuils de Kourouba et de Djenné, ainsi que l'aménagement hydro-agricole de 36 500 hectares. Ces infrastructures ont permis d'augmenter la production annuelle de riz paddy, de légumes, de poissons et de lait, tout en créant de nombreux emplois. Le Premier ministre a souligné l'importance de cette initiative pour combler le déficit céréalier du pays et pour faire du Mali un acteur majeur dans l'exportation de produits agricoles dans la sous-région. Il a annoncé les prochaines étapes du programme, incluant l'aménagement de 10 240 hectares supplémentaires, la construction de 135 km de pistes agricoles et des programmes spécifiques pour les femmes et les jeunes. Dans le cadre de sa vision de développement durable, le Gouvernement malien a placé l'agriculture au cœur de ses priorités, comme le témoigne le plan « Mali Kura taasira Ka B n San 2063 Ma ». Le Premier ministre a exprimé sa gratitude envers la Banque Ouest Africaine de Développement pour son soutien et a appelé les autres partenaires au développement à contribuer au financement de cette deuxième phase. Il a également encouragé les acteurs du secteur agricole à s'engager pleinement pour atteindre les objectifs du plan de campagne agricole 2025-2026.

Cette nouvelle phase du Programme de Développement de l'Irrigation représente une opportunité majeure pour le Mali de renforcer son secteur agricole, de créer des emplois et de contribuer à la sécurité alimentaire régionale. Le Gouvernement et ses partenaires sont résolus à poursuivre leurs efforts pour un développement agricole durable et inclusif.

Fatou Sissoko

Le secteur rizicole au Mali : Défis et Perspectives



Le Mali, un pays où le riz occupe la deuxième place parmi les céréales les plus consommées après le maïs, doit relever des défis majeurs en matière de production en raison des aléas climatiques et des enjeux sécuritaires. Cependant, des perspectives plus encourageantes se dessinent pour la campagne rizicole 2025/2026, avec une prévision de croissance de 8 % de la production de paddy, atteignant ainsi 2,96 millions de tonnes, selon un rapport récent du département américain de l'Agriculture (USDA).

Cette prévision optimiste repose sur plusieurs facteurs, notamment l'amélioration des conditions climatiques, la diminution de la pression des ravageurs et l'augmentation prévue des surfaces cultivées de 8 %, atteignant ainsi 850 000 hectares. Ce rebond espéré contraste avec les difficultés rencontrées lors de la campagne précédente, marquée par une baisse de 13 % de la superficie récoltée, tombant à 790 000 hectares, en raison d'obstacles tels que l'accès limité aux intrants, les inondations et l'insécurité croissante dans certaines zones de production clés. Cette situation met en évidence les défis auxquels le secteur rizicole malien est confronté pour parvenir à l'autosuffisance. Dans ce contexte, le gouvernement a récemment annoncé son intention de mobiliser 24 millions de dollars pour soutenir la mise en œuvre du Programme National de mise à l'échelle du Système de Riziculture Intensif (PN-SRI), visant à augmenter la production locale de riz paddy de 83 % pour atteindre 5,5 millions de tonnes à terme.

En attendant d'atteindre cet objectif, le Mali continuera de dépendre des importations pour combler son déficit de production. Selon l'USDA, le pays augmentera ses achats de riz sur le marché international de 5 %, atteignant ainsi 500 000 tonnes pour la campagne 2025/2026.

Ces données mettent en lumière à la fois les progrès potentiels et les défis persistants auxquels le secteur rizicole malien est confronté, soulignant l'importance de mesures stratégiques et de soutien continu pour renforcer la sécurité alimentaire et l'autosuffisance du pays en matière de production de riz.

Mohamed N'Diaye

Mali : Inauguration du nouveau siège des Aéroports du Mali et d'une passerelle moderne reliant les terminaux 1 et 2

Le 19 juin 2025, le Premier ministre, le Général de Division Abdoulaye Maïga, a présidé l'inauguration du nouveau siège d'Aéroports du Mali ainsi que d'une passerelle moderne reliant les terminaux 1 et 2. Ces nouvelles infrastructures, de véritables joyaux architecturaux, ont été conçues dans le but d'améliorer la qualité des services offerts par l'établissement.

Construit sur un terrain d'un hectare et demi le long de l'Avenue de l'Aéroport international Senou, le nouveau siège regroupe désormais l'ensemble du personnel d'Aéroports du Mali sur un seul site. Cette réorganisation vise à renforcer l'efficacité de l'organisation, à optimiser les ressources disponibles et à accélérer le traitement des dossiers. L'édifice principal, un immeuble de deux étages avec terrasse, s'étend sur une surface bâtie totale de 6 510 mètres carrés, dont 2 193 mètres carrés d'emprise au sol. Il comprend soixante-douze bureaux, dix-sept blocs de toilettes communes, trente-deux toilettes privées, une salle de conférence, trois salles de réunion, une cantine et onze locaux techniques. De plus, le bâtiment est équipé d'installations modernes telles qu'un ascenseur public, un ascenseur réservé à la direction, une climatisation centrale à débit variable, un système de détection incendie et des panneaux photovoltaïques pour l'éclairage et les systèmes informatiques.

Par ailleurs, l'ensemble du site intègre diverses commodités telles que des postes d'entrée, un magasin de stockage, des blocs sanitaires, un local technique avec groupe électrogène et batteries, un réservoir d'eau de 120 mètres cubes, un forage, des parkings couverts, des espaces verts, des voies bitumées et des caniveaux. D'un montant de 6,2 milliards FCFA, l'ouvrage a été entièrement financé sur fonds propres d'Aéroports du Mali et réalisé en 24 mois.



La passerelle reliant les terminaux 1 et 2, quant à elle, mesure 53 mètres de long, 2,10 mètres de large et 3 mètres de haut. Cet ouvrage en structure métallique facilite désormais le passage des voyageurs et le traitement de leurs bagages en reliant le terminal 2 à l'arrivée B du terminal 1. Le projet inclut également la réhabilitation du hall des bagages du terminal 1, la création d'un nouveau hall d'arrivée des passagers, l'installation d'un tapis de livraison des bagages et la climatisation des espaces. Réalisée en 10 mois pour un montant de 749 millions FCFA, la construction de la passerelle a été confiée à des entreprises locales, mettant en valeur le savoir-faire national.

Le Premier ministre a exprimé sa fierté devant la concrétisation de ces nouvelles infrastructures, illustrant ainsi la volonté des autorités de la Transition de renforcer le secteur aérien, de désenclaver le pays, de promouvoir le tourisme et d'assurer de meilleures conditions d'accueil et de sécurité aux voyageurs. Il a également appelé les usagers à faire bon usage de ces installations qui contribuent au développement du Mali.

Cette inauguration marque une étape importante dans l'amélioration des services aéroportuaires au Mali et promet une expérience plus fluide et sécurisée pour les voyageurs.

Yacouba Ongoiba



INSTITUT NATIONAL DE PREVOYANCE SOCIALE

DIRECTION GENERALE
SERVICE DES RELATIONS PUBLIQUES

INSTITUT NATIONAL
DE PREVOYANCE SOCIALE

COMMUNIQUÉ

La Direction Générale de l'INPS informe les retraités et rentiers ivoiriens qu'elle procédera à l'arrêt définitif des paiements des pensions de l'année 2024, le mercredi 30 avril 2025.

Pour ceux qui n'ont pas encore touché leurs pensions et rentes: ils peuvent se présenter dans les lieux habituels de paiement. Passé ce délai, les montants seront reversés à la partie ivoirienne.
La Direction des relations extérieures sait compter sur la bonne compréhension de tous.

Bamako, le 10 mars 2025
La Direction

© SRP INPS 2025

AES et la guerre contre le terrorisme : Les FAMa dénoncent un soutien international persistant au terrorisme



Dans un contexte marqué par une recrudescence des attaques terroristes dans l'espace de l'Alliance des États du Sahel (AES), les Forces armées maliennes (FAMa) montent au créneau. Lors d'un point de presse tenu hier, mardi 17 juin 2025, le Directeur de l'information et des relations publiques des armées (Dirpa), le Colonel-major Souleymane Dembélé, a livré une lecture sans détour de la situation sécuritaire.

Pour le chef de la Dirpa, les FAMa tiennent fermement le terrain malgré l'intensification des attaques menées par des groupes armés terroristes appuyés par des réseaux occultes. « Ceux qui ont financé le terrorisme depuis des années se révèlent aujourd'hui, mobilisant, réarmant et finançant des groupes armés pour semer la terreur et discréditer nos forces », a-t-il martelé devant la presse. Le Colonel-major Dembélé pointe ainsi du doigt l'implication de certaines puissances extérieures qui, sous couvert de partenariats passés, continueraient d'alimenter l'insécurité dans la région. Sans les nommer explicitement, il a rappelé les propos d'un chef d'État-major d'un « ancien pays partenaire » qui avait prédit un retour sous d'autres formes — allusion transparente aux menaces proférées à l'époque du retrait français du Mali.

Sur le terrain, les modes opératoires des groupes terroristes évoluent : drones kamikazes, engins explosifs improvisés, harcèlements ciblés et infiltration des centres urbains à des fins de renseignement. À la veille de la fête de la Tabaski, les services de sécurité ont ainsi procédé à l'arrestation de plusieurs élé-



ments terroristes déguisés en vendeurs de moutons à Bamako et ses alentours. Ces derniers, selon le Colonel-major, coordonnaient leurs actions avec des complices infiltrés dans plusieurs grandes villes du pays.

À Aguelhok, dans le nord, les FAMa ont également réussi à contenir une attaque contre un convoi logistique, infligeant des pertes sévères aux assaillants, dont plusieurs officiers neutralisés.



Face à cette offensive multidimensionnelle, les forces armées maliennes entendent maintenir la pression. « Nous sommes prêts à défendre l'intégrité de notre territoire et à assurer la protection des personnes et de leurs biens », a rassuré le Colonel-major Dembélé. Il a en outre appelé les populations à redoubler de vigilance et à collaborer étroitement avec les forces de défense pour faire échec aux manœuvres des ennemis de la paix.

Dans un climat régional de plus en plus tendu, ces accusations renouvelées de complicité internationale dans le financement du terrorisme résonnent comme un avertissement. L'AES semble plus que jamais confrontée à un double front : la lutte contre les groupes armés sur le terrain et la guerre de l'ombre contre ceux qui, de loin, continueraient à tirer les ficelles.

Mohamed N'Diaye

Retrait du Mali de la liste grise du GAFI : Une avancée majeure dans la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme



Le 13 juin 2025, à l'issue de la réunion plénière du Groupe d'action financière (GAFI) à Strasbourg, le Mali a été officiellement retiré de la liste grise du GAFI. Cette décision fait suite à des années d'efforts et d'engagements de la part des autorités maliennes pour remédier aux déficiences stratégiques de son régime de lutte contre le blanchiment des capitaux, le financement du terrorisme et la prolifération des armes de destruction massive (LBC/FT/FT).

Le Mali avait été inscrit sur cette liste en juin 2021, mais depuis lors, le pays a mis en place un Plan de 27 mesures pour se conformer aux standards internationaux en la matière. Ce retrait de la liste grise a été salué comme un véritable tournant par de nombreux experts, soulignant qu'il rétablit la confiance des investisseurs et ouvre de nouvelles perspectives pour l'économie malienne.

La mise en conformité du Mali a été le résultat d'un travail collaboratif impliquant les plus



hautes autorités du pays, qui ont démontré leur engagement envers un système financier plus sûr, stable et intègre. La délégation conjointe du GAFI et du Groupe Afrique Moyen-Orient qui a séjourné à Bamako pour une évaluation sur site en avril 2025 a pu constater les progrès réalisés par le Mali dans plusieurs domaines clés, tels que la surveillance des transactions suspectes, la régulation du secteur financier informel et la coopération judiciaire.

Ce retrait de la liste grise renforce l'image institutionnelle positive du Mali et accroît l'attractivité de son économie aux yeux de la communauté des investisseurs. Il témoigne de la détermination des autorités maliennes à consolider les institutions économiques et financières du pays pour bâtir une économie rayonnante et prospère à long terme.

Le GAFI, créé en 1989 par le G7, est une organisation intergouvernementale qui œuvre pour lutter contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Le retrait du Mali de la liste grise constitue une étape significative dans la lutte mondiale contre ces fléaux, et marque un succès pour les efforts du Mali en matière de conformité aux normes internationales en matière de LBC/FT/FT.

Le retrait du Mali de la liste grise du GAFI représente une victoire pour le pays et une reconnaissance de ses efforts soutenus pour renforcer son système financier et lutter contre les activités illicites. Cette avancée ouvre la voie à une ère de prospérité et de développement durable pour l'économie malienne. Le Groupe d'Action Financière (GAFI) est une organisation internationale créée pour lutter contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme à l'échelle mondiale.

Le GAFI établit des normes internationales et des stratégies pour prévenir ces activités illégales, ainsi que pour évaluer comment les pays les mettent en œuvre.

Lorsque le GAFI place une juridiction sous surveillance renforcée, cela signifie que le pays en question s'est engagé à résoudre rapidement les défaillances stratégiques identifiées dans les délais convenus, et qu'il fait l'objet d'une surveillance accrue. Cette liste est communément appelée la "liste grise".

En 2025, le Groupe d'Action Financière maintient trois pays africains sur sa liste grise : l'Afrique du Sud, le Burkina Faso et le Cameroun. Ces pays sont reconnus par le GAFI comme ayant des faiblesses stratégiques dans leur lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme. Cela signifie qu'ils doivent prendre des mesures supplémentaires pour se conformer aux normes internationales établies par le GAFI afin de renforcer leur cadre réglementaire et opérationnel dans ces domaines sensibles.

Fatou Sissoko

L'incivisme mène à la violence extrême : Quelle société voulons-nous léguer à nos enfants ?

Quand l'incivisme ouvre la porte à la tragédie, il nourrit l'insécurité, brise la confiance entre voisins, fragilise toute une nation. Et pourtant, nous avons tous en nous la capacité de changer les choses : par une parole apaisante, un geste respectueux, une main tendue pour calmer un conflit au lieu de l'attiser.

Il suffit parfois d'un mot mal choisi ou de trop, d'un regard mal interprété, d'une colère mal contenue, d'un geste irréfléchi ou d'un simple désaccord... et soudain tout bascule. La vie, si précieuse, se brise en un instant, une querelle, un ton qui monte, une foule qui s'embrase, la frontière entre la dispute et le lynchage s'efface.

Hélas , la mort tragique du jeune artiste plein de rêves, Abdoulaye MACALOU alias Lord Makhaveli, résonne bien au-delà de la scène musicale laissant un quartier sous le choc, Une famille en pleure et des fans qui s'indignent derrière un vide que rien ne comble vraiment avec une envie de rendre justice et la soif de mettre la lumière sur les mains qui se cachent derrière la mort de celui qu'ils avaient comme repère. Paix a son âme .

Malheureusement , ce drame expose, une fois de plus, un mal profond qui ronge notre société que nous refusons souvent d'admettre : l'incivilité ordinaire, nourri par l'absence de valeurs, se transforme insidieusement en une violence sans limite. Ce quicommence par une dispute, une insulte ou un geste déplacé se termine par un corps sans vie, des familles endeuillées, une jeunesse en perte de repères et des citoyens qui s'interrogent : comment un simple différend a-t-il pu coûter une vie ?

Au fond cet événement tragique n'est pas un cas isolé. Chaque jour, dans la circulation routière, dans nos rues, nos marchés, nos quartiers, de petites incivilités en apparence



anodines deviennent des braises prêtes à embraser le tissu social. Des injures, des provocations, une justice personnelle improvisée : ce cocktail explosif alimente un climat d'insécurité qui n'épargne plus personne.

Il est temps de comprendre que l'incivisme est le terreau de la violence. Et que cette violence, un jour ou l'autre, pourrait frapperà la porte de chacun, une évidence trop souvent oubliée, quand le civisme disparaît, la violence s'installe. Et dans une société où l'on se rend justice soi-même est une société où plus personne n'est vraiment en sécurité.

Un miroir tendu à la société

Dans les débats, les excuses reviennent (la pauvreté, le chômage, la frustration. Certes. Mais la racine du problème est souvent plus profonde : la lente érosion de l'éducation aux valeurs, ce miroir est tendu à nos familles, à notre système éducatif et à nos décideurs.Qui éduque encore ? Qui transmet encore le respect du bien commun, de l'intégrité et de la vie humaine ?

L'école est trop souvent débordée. La rue dicte ses propres lois. Les parents, pris entre survie quotidienne et désillusion, baissent parfois les



bras. Et l'État ? Trop peu de politiques éducatives adaptées aux réalités locales, trop peu de suivi, trop de laxisme face aux actes d'incivilité, devenus presque banals.

Il n'est pas question ici d'accuser qui que ce soit.

Dans de nombreux foyers, faute de temps, faute de repères, on ne transmet plus toujours la patience, la tolérance, le respect de la vie humaine. À l'école, l'incivisme se banalise, et dans la rue, la loi du plus fort gagne du terrain.Or, chaque incivilité tolérée est une graine semée pour un lendemain de violence.

Quand le respect s'effrite, la violence s'installe. Elle pousse les plus fragiles à croire qu'il faut frapper pour se faire entendre, qu'il faut humilier pour se défendre, qu'il faut ôter la vie pour « se rendre justice ». Alors, chacun devient vulnérable : aujourd'hui c'est un jeune rappeur fauché en pleine rue. Demain ? Pourrait être n'importe lequel de nos enfants, de nos voisins et de nos proches.

Il est plutôt temps de se demander pour éviter que la violence engendre mine la cohésion sociale et pave la voie à l'insécurité généralisée: que transmettons-nous à nos enfants ? Quelles valeurs habitent encore nos foyers, nos écoles, nos rues ? Qui rappelle que la dignité humaine vaut plus qu'un désaccord ou une dispute ?

Un appel à agir, au-delà de l'émotion

Le choc laisse place aux questions cruciale sur l'avenir de notre société: que faisons-nous concrètement pour que cela ne se reproduise plus ?

Parents, enseignants, chefs de quartier, dirigeant et leaders religieux, chacun a un rôle à jouer pour que l'éducation aux valeurs ne soit plus reléguée au second plan. Car la prévention de la violence ne commence pas par les armes ou la force, mais par la transmission patiente du respect et du vivre-ensemble.

L'éducation ne doit pas se limiter aux salles de classe. Elle se construit d'abord à la maison, par l'exemple, la parole et la sanction juste. Elle se poursuit dans la rue, à l'école, dans les médias et dans les politiques publiques. Sans valeurs solides, sans civisme, aucune paix durable n'est possible. l'éducation aux valeurs doit redevenir une priorité.

La population malienne majoritairement jeune mérite un encadrement qui la protège de la spirale de la violence.Il est urgent de renforcer notre système éducatifs, de soutenir les familles dans leur mission d'éducation, d'outiller les écoles pour qu'elles forment non seulement des têtes bien pleines, mais aussi des cœurs bien préparés à la vie en société et Nos maisons doivent redevenir des écoles de respect et de tolérance.

Parents, enseignants, décideurs, citoyens Il est temps d'agir, ensemble, pour que plus jamais une vie ne s'éteigne pour si peu.

Face à cette tragédie, chacun doit s'interroger :
Quelles valeurs transmettons-nous réellement à nos enfants ?
Que faisons-nous pour inculquer à nos enfants le respect de l'autre et de la vie ?
Quel système éducatif bâtissons-nous pour forger des citoyens responsables ?
Quelles mesures concrètes prenons-nous pour dissuader la violence gratuite et restaurer la confiance entre citoyens et forces de l'ordre ?
Combien de drames encore avant de comprendre que l'incivisme toléré devient une menace pour chacun de nous ?
Comment pouvons-nous, chacun à notre niveau, être gardiens de la paix et non semeurs de haine ?
Sommes-nous prêts à investir dans une éducation de qualité, centrée sur les valeurs humaines ?
Sommes-nous capables de restaurer la confiance et la sécurité sans reconstruire d'abord les bases du respect mutuel ?
Sommes-nous capables de regarder notre société en face et de reconnaître que nous avons laissé trop de place à l'incivisme ?
Qu'avons-nous fait pour prévenir ce basculement ?
Quels efforts sommes-nous prêts à fournir pour renforcer l'éducation au respect et à la tolérance ?
Jusqu'à quand accepterons-nous que l'incivisme serve de terreau à la violence ?
Sommes-nous prêts à enseigner, chaque jour, que la vie humaine est sacrée ?
Sommes-nous décidés à dire non à la loi du plus fort et oui à la loi du respect mutuel ?
Sommes-nous prêts à agir, chacun à notre niveau, pour que plus jamais un simple désaccord ne coûte la vie à un jeune plein d'avenir ?
Quelles mesures concrètes mettons-nous en place pour protéger la vie humaine ?
Jusqu'à quand allons-nous accepter que de simples conflits se transforment en drames ?
Sommes-nous prêts à redevenir une société où le respect est plus fort que la violence ?

À chacun d'y prendre part, sans attendre qu'un autre drame ne vienne, une fois de plus, raviver nos regrets.

á force de fermer les yeux sur de petits gestes d'incivisme, de laisser passer des insultes, des menaces ou des actes d'intimidation, nous laissons la violence s'infiltrer dans notre quotidien.

MME NANA DIALLO, Specialiste en prevention de l'extrémisme violent , du terrorisme et des questions de securite Nationale

OCLEI

OFFICE CENTRAL DE LUTTE CONTRE L'ENRICHISSEMENT ILLICITE



Institution nationale de lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite

2019 à 2022 en chiffres

23 dossiers transmis à la justice

Pour un montant de **23, 918 MILLIARDS FCFA**

- 123 grandes activités de sensibilisation organisées
- 9 838 personnes directement touchées
- 1 967 déclarations de biens traitées
- 8 protocoles d'accord de coopération internationale signés
- 4 études faites sur la corruption et l'enrichissement illicite au Mali

Dénoncez gratuitement les faits de corruption et d'enrichissement illicite

NUMÉRO VERT : 80 00 22 22

BAMAKO, Hamdallaye ACI 2000, Rue 390, Place CAN

(+223) 20 29 12 29 / Boîte Postale : E3977

contact@oclei.ml www.oclei.ml

Fini les discours : Place aux armées réunies !

Bamako est, une nouvelle fois, devenu le centre nerveux de la stratégie sécuritaire de l'Alliance des États du Sahel (AES). Les 18 et 19 juin 2025, dans les murs de l'École de Maintien de la Paix Alioune Blondin Bèye, les experts militaires du Mali, du Burkina Faso et du Niger se sont réunis pour poser les jalons opérationnels de la prochaine grande étape politique de la Confédération : la réunion des Ministres de la Défense de l'AES.

Au menu des discussions : trois chantiers majeurs, qui traduisent la volonté des trois États sahéliens de sortir des schémas de dépendance sécuritaire du passé.

L'évaluation des opérations conjointes : Après plusieurs mois de coordination sur le terrain entre les armées des trois pays, l'heure est venue d'analyser froidement les succès, les difficultés et les ajustements nécessaires. Les opérations menées sous le sceau de l'AES ont permis de renforcer la mutualisation des efforts, mais les défis logistiques, la communication interarmées et la synchronisation des actions doivent être encore optimisés.

La mise en place de la Force unifiée de l'AES : C'est le cœur du projet stratégique commun. Au-delà des opérations ponctuelles, il s'agit de bâtir une véritable force militaire intégrée, dotée de structures de commandement communes, de procédures partagées et de règles d'engagement harmonisées. Cette force unifiée sera appelée à intervenir de manière préventive et offensive contre les groupes armés terroristes qui continuent de semer le chaos dans les régions frontalières.

L'avant-projet de protocole additionnel sur la Défense et la Sécurité : Ce texte vise à donner un cadre juridique et politique à la coopération militaire renforcée au sein de l'AES. Il doit clarifier les mécanismes de prise de décision, les obligations des États membres, les règles de financement, et surtout, les règles d'intervention de la future force unifiée.

Des discours de mobilisation et de réalisme

La cérémonie d'ouverture a été marquée par la volonté partagée des participants d'avancer avec détermination.

Prenant la parole, le Général de Division Sidiki Samaké, Secrétaire général du Ministère malien de la Défense et des Anciens Combattants, a lancé un appel clair à l'efficacité :

« Il ne s'agit plus de débattre théoriquement. Les ministres attendent des propositions concrètes, applicables et solides pour faire





avancer la Confédération. Nous devons travailler avec rigueur et responsabilité. »

Le Colonel-major burkinabé Jean Baptiste Kaboré a pour sa part mis l'accent sur l'enjeu politique de cette consolidation militaire :

« La montée en puissance rapide de notre force commune doit envoyer un message clair aux ennemis de la stabilité, mais aussi redonner confiance à nos populations, qui attendent de leurs armées qu'elles assurent leur sécurité. »Quant au Colonel Hamadou Djibo Bartie, représentant du Niger, il a invité à la lucidité face à des menaces en mutation permanente:

« Nos adversaires hybrides adaptent constamment leurs modes opératoires. Nous devons anticiper, penser loin, pour ne pas être à chaque fois en réaction. Cette concertation doit accoucher de propositions réalistes et soutenables. »

Une dynamique politique assumée

Cette réunion d'experts, qui précède une prochaine session des ministres de la Défense de l'AES, s'inscrit dans la stratégie globale de construction d'une autonomie stratégique assumée par les régimes militaires en place à Bamako, Ouagadougou et Niamey. Libérés des tutelles des anciens partenaires occidentaux et déterminés à défendre une souveraineté recouvrée, les trois pays veulent désormais démontrer que l'avenir sécuritaire du Sahel peut — et doit — reposer sur les seules forces africaines.

Mais au-delà des discours, c'est la capacité concrète à mutualiser les moyens, à dépasser les logiques nationales, à bâtir des chaînes logistiques fiables, à former des commandements mixtes, et à garantir la discipline opérationnelle qui seront les vrais tests de cette ambition.

Car les ennemis de l'AES, eux, ne désarment pas. Ils adaptent leurs tactiques, multiplient les provocations transfrontalières et bénéficient encore, dans l'ombre, de complicités extérieures, comme l'ont rappelé récemment les autorités militaires maliennes.

Au sortir de cette rencontre de Bamako, les regards se tournent désormais vers les ministres de la Défense, qui devront bientôt trancher les arbitrages nécessaires à la concrétisation rapide de cette nouvelle force unifiée.

Fatou Sissoko

Sommet de l'AES à Bamako : Bilan d'une présidence tournée vers la souveraineté



Un an après le lancement historique de la Confédération de l'Alliance des États du Sahel (AES) à Niamey, les chefs d'État du Mali, du Burkina Faso et du Niger se retrouvent cette fois à Bamako, dans un contexte régional toujours marqué par de profondes recompositions géopolitiques. Cette rencontre solennelle permettra au président de la transition malienne, le Général Assimi Goïta, de présenter le bilan de la première année de présidence de l'AES, alors que les trois États poursuivent leur trajectoire résolument tournée vers l'intégration politique, économique et sécuritaire.

Une dynamique d'intégration politique en construction

Depuis le sommet inaugural du 6 juillet 2024 à Niamey, l'AES n'a cessé de poser des actes symboliques et institutionnels affirmant sa volonté de bâtir un espace souverain et affranchi des tutelles extérieures. Sous présidence malienne, plusieurs initiatives concrètes ont été lancées :

• Le 9 juin dernier, un hymne officiel de l'AES a été simultanément entonné dans les trois capitales, traduisant l'affirmation d'une identité politique partagée.

• En janvier, le lancement officiel du passeport de l'AES est venu symboliser la libre circulation des citoyens et l'effacement progressif des frontières administratives héritées.

Au-delà de ces marqueurs d'intégration, l'Alliance entend aller plus loin. Deux projets structurants sont désormais inscrits à l'agenda : la création d'une Banque de la Confédération et l'instauration d'une monnaie sahélienne commune. Des chantiers lourds qui visent à renforcer l'autonomie économique des trois États face à un ordre financier international perçu comme instrumentalisé et déséquilibré.



Vers une défense commune

Sur le terrain sécuritaire, les défis restent immenses. Le terrorisme continue de sévir dans certaines zones frontalières, alimenté selon Bamako, Ouagadougou et Niamey par des réseaux occultes et des puissances étrangères nostalgiques de leurs anciennes zones d'influence.

Mais face à ces menaces existentielles, l'AES s'est dotée d'un cap clair : construire une architecture de défense souveraine et mutualisée. Depuis le pacte de défense mutuelle signé en septembre 2023, les trois États ont multiplié les exercices conjoints, les opérations coordonnées et les concertations stratégiques. La récente réunion des experts militaires à Bamako les 18 et 19 juin a encore précisé les contours de la future Force unifiée de l'AES, appelée à devenir le bras armé de cette souveraineté retrouvée.

La Confédération consolide ses fondations

Si l'AES suscite des critiques et des tensions sur la scène internationale, elle cristallise aussi l'espoir de millions de citoyens sahéliens qui voient dans cette confédération naissante une alternative crédible aux modèles d'allégeance et de dépendance qui ont longtemps caractérisé la gouvernance de la région.En accueillant le deuxième sommet des chefs d'État de l'AES, Bamako entend non seulement faire le point sur le chemin parcouru mais également tracer les prochaines étapes de cette dynamique d'intégration sans précédent au Sahel. Pour Assimi Goïta, l'enjeu est de transformer l'élan politique initial en résultats tangibles, dans un contexte où la pression des ennemis de cette souveraineté se fait toujours sentir, sur le terrain comme dans les cercles diplomatiques.

Un rendez-vous stratégique au-delà du symbole

Ce sommet de Bamako s'annonce donc comme un moment charnière. Au-delà de l'exercice de bilan, il s'agira d'afficher une volonté de consolidation, de répondre aux critiques, et surtout de convaincre que l'AES n'est pas une alliance conjoncturelle dictée par les circonstances, mais bien un projet structurant de long terme, porteur d'une vision géopolitique nouvelle pour le Sahel et, au-delà, pour le continent africain.

Arouna Sidibé

Nekapro

Scannez ici pour accéder au site web

SERVICE DE CORRECTION

L'écriture parfaite commence ici !



Si avoir un bon texte bien structuré est important, l'utilisation d'un site web de service de correction peut vous apporter des avantages supplémentaires en termes de qualité, de praticité et d'efficacité dans la gestion de vos contenus écrits.

- Rédaction
- Amélioration de style
- Correction
- Traduction

CONTACT

+223 74-44-27-44

@nekapro

www.nekapro.com

Kalaban Coura Rue 202 Porte 149

Premier essai gratuit

R.Kelly victime d'une tentative d'assassinat : Les avocats dénoncent un complot en prison



R.Kelly, l'artiste déchu du R&B, aurait-il été la cible d'une tentative d'assassinat en prison ? C'est ce que suggèrent les avocats de la star, qui accusent le personnel pénitentiaire d'avoir provoqué une overdose médicamenteuse chez le chanteur. Âgé de 58 ans, R.Kelly, mondialement connu pour des tubes tels que "I Believe I Can Fly" et ayant vendu plus de 75 millions de disques, purge actuellement une peine de trente ans de prison pour des accusations d'exploitation sexuelle et de pédopornographie.

Selon des documents versés à son dossier judiciaire, R.Kelly se trouvait en isolement dans la prison de Caroline du Nord lorsqu'il aurait été contraint de prendre une quantité excessive de médicaments par des agents pénitentiaires, le 12 juin dernier. Le lendemain matin, le chanteur aurait été victime de vertiges et aurait perdu connaissance. Ses avocats affirment qu'il a dû être transporté d'urgence à l'hôpital où il a été soigné pendant deux jours.

Les représentants du Bureau américain des prisons ont refusé de commenter cette affaire. Les avocats de R.Kelly avaient déjà tenté de faire libérer leur client pour raisons de santé, alléguant qu'il était la cible d'un complot de meurtre ourdi par les responsables de la prison. Cette requête avait été rejetée par les autorités américaines qui ont qualifié ces accusations de fantaisistes et théâtrales. L'histoire de R.Kelly, déjà marquée par des scandales et des accusations graves, prend ainsi une tournure inquiétante avec ces nouvelles allégations d'une tentative d'assassinat en prison. Cette affaire risque de susciter de vives réactions au sein de l'opinion publique et du monde du divertissement. Reste à savoir quelles seront les suites judiciaires données à ces accusations et comment R.Kelly et son entourage vont réagir face à ces événements troublants.

Arouna Sidibé

Burkina Faso : Visite du Président Traoré au Centre national d'entraînement commando de Pô



Le dimanche 15 juin, le Président du Faso, le Capitaine Ibrahim Traoré, s'est rendu au Centre national d'entraînement commando (CNEC) de Pô, où il a rencontré les Forces combattantes de la région du Centre-Sud. Au cours de cette rencontre, le Chef de l'État a exprimé sa reconnaissance envers l'engagement et les efforts des soldats dans la lutte contre le terrorisme.

Le Président Traoré a salué les victoires déjà remportées par les forces armées tout en les encourageant à maintenir leur vigilance et leur détermination face à l'ennemi. Il a souligné l'importance de rester mobilisés et actifs, en appelant les soldats à maintenir leurs patrouilles dans les forêts pour prévenir toute tentative de retour des groupes hostiles. Évoquant le sens du combat des soldats, le Capitaine Traoré a rappelé que la défense du pays est un devoir sacré, visant à transmettre un Burkina libre et digne aux générations futures. Il a insisté sur l'autodétermination et la souveraineté nationale, appelant les soldats à se battre pour un Burkina où les ressources profitent réellement à la population.

Sur le plan de la stratégie militaire, le Chef de l'État a été catégorique en affirmant qu'il n'y aura aucune négociation avec l'ennemi, soulignant que le peuple burkinabè ne cédera pas un centimètre carré de son territoire. Il a encouragé les soldats à rester fermes et déterminés dans leur mission.

Le Président a également attiré l'attention sur certains comportements préjudiciables, notamment l'usage inapproprié du téléphone portable en opération, mettant en garde contre les conséquences néfastes de cette pratique sur la sécurité des troupes. Il a annoncé des mesures sévères à l'encontre de ceux qui ne respecteraient pas ces consignes.

Enfin, Ibrahim Traoré a appelé les Forces de défense et de sécurité à incarner l'exemplarité et à renforcer leur lien avec la population pour garantir une cohésion nationale essentielle à une victoire rapide et durable contre le terrorisme.

Cette visite du Président du Faso au CNEC de Pô a été l'occasion pour lui de saluer le courage et le dévouement des soldats engagés dans la lutte contre le terrorisme, tout en rappelant l'importance cruciale de leur mission pour la sécurité et la stabilité du pays.

Arouna Sidibé

L'Iran face à la pression américaine : Mise en garde de l'ayatollah Ali Khamenei



Le 18 juin dernier, lors d'un discours télévisé, l'ayatollah Ali Khamenei, guide suprême de l'Iran, a adressé un message fort à la communauté internationale. Saluant la résistance du peuple iranien face aux frappes israéliennes, il a averti que l'Iran ne plierait devant aucune pression extérieure. Face aux menaces d'intervention militaire proférées par Washington, Khamenei a promis des conséquences sévères pour les États-Unis.

Dans son allocution diffusée à la télévision nationale, l'ayatollah Ali Khamenei a souligné la détermination du peuple iranien à faire face à toute forme d'agression. Il a souligné que le peuple iranien ne se soumettra à personne, que ce soit en temps de guerre ou de paix imposée. Le guide suprême a loué le courage de la nation iranienne dans sa réponse à l'agression israélienne, la qualifiant de signe de croissance rationnelle et spirituelle.

L'ayatollah Khamenei a réaffirmé la position de l'Iran contre Israël, qualifiant l'attaque de ce dernier comme une "grave erreur" qui ne restera pas impunie. Il a mis en garde que le peuple iranien n'oubliera ni le sang des martyrs ni les attaques contre son territoire. Tout en citant des menaces récentes de Donald Trump exigeant une capitulation sans condition, Khamenei a averti Washington des conséquences d'une éventuelle intervention militaire américaine.

En réponse aux menaces américaines, l'ayatollah Ali Khamenei a lancé un avertissement clair : toute agression des États-Unis entraînera des "dommages irréparables" pour ces derniers. Il a souligné que l'Iran ne se rendra pas et que les Américains devraient éviter un langage menaçant envers la nation iranienne, car celle-ci ne pliera pas sous la pression.

Face à ces déclarations fermes et déterminées de l'ayatollah Ali Khamenei, la situation géopolitique au Moyen-Orient reste tendue, avec des enjeux de sécurité internationale majeurs. L'Iran semble prêt à défendre ses intérêts et sa souveraineté face à toute menace extérieure, renforçant ainsi sa position sur l'échiquier mondial.

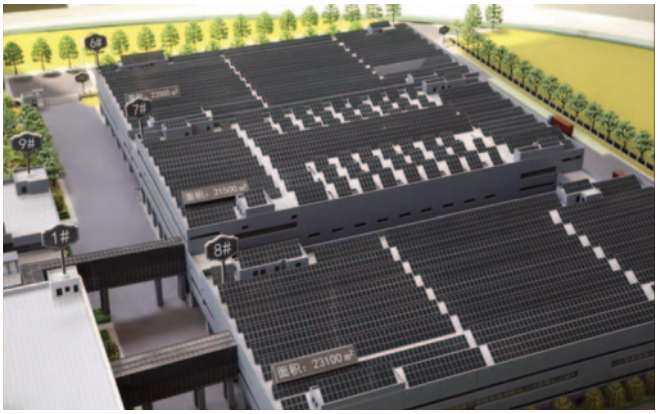
Arouna Sidibé

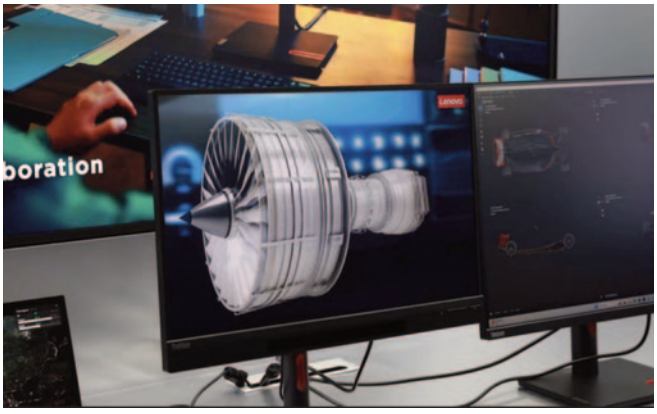
Chine : Quand la fabrication intelligente s'associe au développement vert



Sous l'impulsion des objectifs en faveur du développement vert, le parc de fabrication intelligente zéro carbone de Lenovo à Tianjin se veut être un modèle de transition écologique industrielle. Des technologies vertes ont été utilisées lors de la phase de conception du parc. En même temps, le parc intègre l'automatisation, l'IA et d'autres technologies intelligentes pour réduire les émissions de carbone sur l'ensemble du processus de production.

ZHAO Tianquan, Responsable de la fabrication Parc d'innovation Lenovo (Tianjin), a indiqué que Lenovo a conçu ce parc industriel comme un parc de référence intelligente alliant la fabrication, la recherche et le développement, l'expérimentation technologique et la démonstration numérique. Conçu selon les normes les plus exigeantes dès sa conception, ce parc incarne une usine-phare de la fabrication intel-













ligente et un modèle d'usine zéro carbone écologique.

Dans le domaine de la fabrication intelligente, le parc industriel a réalisé des performances remarquables. En 2024, il a atteint une valeur de production industrielle de 10,6 milliards de yuans et un chiffre d'affaires de 35 milliards de yuans, avec une production annuelle dépassant 3 millions d'unités.

Dans ce parc industriel Lenovo, l'innovation intelligente se concrétise à travers un modèle de collaboration unique. Cette visite nous a montré que l'avenir de l'industrie repose sur l'interaction entre la technologie de pointe et un esprit d'entreprise audacieux.

Source : cgtn.com



Guerre Israël-Iran : Faire prévaloir le droit international



La guerre entre Israël et l'Iran est entrée dans une phase décisive avec l'entrée officielle des États-Unis dans le conflit aux côtés de son allié israélien. Sans l'aval du Congrès, sur l'initiative du président Trump, l'armée américaine a mené des frappes contre trois sites nucléaires iraniens dans la nuit du 20 au 21 juin. Alors que l'on s'attendait à ce que le président américain joue la carte de l'apaisement entre les parties belligérantes, il a pris de court tout le monde. Cette intervention est lourde de conséquences pour la paix au Moyen-Orient et pourrait présager des lendemains incertains pour toute la région qui est déjà confrontée à d'autres situations conflictuelles.

Et pourtant depuis le début des frappes israéliennes sur l'Iran le 13 juin, des voix se sont élevées pour demander la cessation des attaques. 21 pays, dont 11 pays africains, comme l'Égypte, l'Algérie, le Soudan, la Somalie, Djibouti, les îles Comores et le Tchad, ont fait une déclaration commune, appelant à une désescalade. Les signataires de l'appel avaient insisté sur la nécessité d'éviter des frappes sur les sites nucléaires soumis au contrôle de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) et de respecter le droit international. En clair, les 21 pays signataires ont formulé le vœu que la voie du dialogue et des négociations soit privilégiée en toutes circonstances.

L'Union européenne a appelé à cesser les hostilités. Après les frappes américaines, l'UE a exhorté "toutes les parties à faire un pas en arrière." "J'exhorte toutes les parties à faire un pas en arrière, à revenir à la table des né-

gociations et à éviter toute escalade supplémentaire", la cheffe de la diplomatie de l'Union européenne, Kaja Kallas.

Dans le même registre, le secrétaire général des Nations Unies, Antonio Guterres, n'a cessé de mettre en garde contre les risques d'escalade depuis le début des frappes israéliennes, appelant au respect du droit international. "C'est une dangereuse escalade dans une région déjà sur la corde raide et une menace directe à la paix et à la sécurité dans le monde", a-t-il averti, suite à l'intervention américaine en Iran. La Chine a exprimé, pour sa part, sa préoccupation quant au risque que le conflit devienne "incontrôlable". Le ministre chinois des Affaires étrangères Wang Yi a appelé à ne pas "laisser la région glisser dans un gouffre inconnu." Sur cette lancée, le représentant permanent de la Chine aux Nations Unies, Fu Cong, a déclaré qu'"à ce stade critique, la communauté internationale doit former un consensus et déployer tous les efforts pour promouvoir des pourparlers afin d'apaiser les tensions"."La Chine appelle toutes les parties au conflit, en particulier Israël, à cesser le feu dès que possible, à garantir la sécurité des civils et à entamer le dialogue et les négociations. La Chine est disposée à collaborer avec la communauté internationale pour unir ses efforts, faire respecter la justice et œuvrer au rétablissement de la paix et de la stabilité au Moyen-Orient", a réagi un porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères suite à l'intervention américaine en Iran. Si l'intervention américaine a compliqué davantage la situation entre Israël et l'Iran, il importe toujours de faire prévaloir le droit international, indispensable à la stabilité dans le monde. La diplomatie doit continuer à peser dans ce conflit. La voie de la négociation est l'alternative idéale pour la sécurité de chaque partie. Au moment où l'on célèbre le 80e anniversaire de l'ONU, il faut se souvenir des désastres que la loi de la jungle a causés à l'humanité. L'usage de la force par qui que ce soit est contre-productif en toutes circonstances. Les postures unilatérales compromettent la paix pour toute l'humanité. La paix est une initiative collective, on ne l'impose pas par la force. C'est par le droit et le dialogue que les nations pourront résoudre leurs différends et cohabiter pacifiquement. L'illusion de la force aveugle et éloigne des compromis du vivre-ensemble dans la stabilité. Les exemples sont légion : la loi du plus fort ne profite à personne et ne saurait perdurer. Il faut à tout prix faire prévaloir le droit international, seule garantie pour un monde apaisé.

Source: cgtn.com



Burkina Faso : Le président Traoré reçoit André Onana



Le gardien de but international camerounais, André Onana, évoluant actuellement au sein de l'équipe de Manchester United, a récemment été reçu par le président de la transition du Burkina Faso, le Capitaine Ibrahim Traoré. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de son engagement en faveur d'une cause humanitaire organisée par la Fondation Bertrand Traoré, sur invitation du capitaine de l'équipe nationale du Burkina Faso, Bertrand Traoré, également connu en tant que jeune frère d'Alain Sibiri Traoré.

Au cours de cet entretien, le gardien des Red Devils a saisi l'opportunité d'échanger avec le dirigeant burkinabè, en lui remettant de manière symbolique un maillot dédicacé. Ce geste témoigne de l'implication des sportifs de haut niveau dans des actions humanitaires et souligne leur potentiel en tant que leviers pour renforcer les liens entre les nations.

La présence d'André Onana aux côtés du président de la transition du Burkina Faso met en lumière l'importance de l'engagement social des sportifs et leur capacité à sensibiliser et mobiliser autour de causes nobles. Cette visite illustre également la dimension internationale de l'action humanitaire, transcendant les frontières et favorisant les échanges culturels et solidaires entre les individus et les pays.

En offrant son soutien à la Fondation Bertrand Traoré et en dialoguant avec le capitaine Ibrahim Traoré, André Onana contribue à promouvoir des valeurs de solidarité, d'entraide et de coopération, qui transcendent le terrain de jeu pour impacter positivement la société dans son ensemble. Son geste généreux souligne l'importance du rôle des sportifs en tant qu'ambassadeurs de la solidarité et de la fraternité, au service de l'amélioration des conditions de vie des plus vulnérables et du renforcement des liens entre les peuples.

Fatou Sissoko

HOROSCOPE

Bélier (21 mars - 19 avril)

La paix s'annonce, aujourd'hui. Peut-être regretterez-vous ce manque d'émotions fortes... Profitez-en pour vous pencher sur les derniers changements que vous avez traversés, vous en tirerez une essence utile.
L'art du verbe n'a plus de secret pour vous et vous êtes en pleine possession de vos moyens pour vous exprimer avec bienveillance, sincérité et bonne humeur. Vos échanges seront pertinents et ne manqueront pas de marquer les esprits.

Taureau (20 avril- 19 mai)

Votre réalisme accentué vous permettra d'avancer vers vos objectifs. Ne soyez pas trop dur. Évitez les conversations houleuses qui vous vident de votre énergie, vous y gagnerez n'en doutez pas, méditer vous ressourcerait positivement.
Vous n'aurez aucun mal à briller, à captiver les foules par le biais d'une communication brillante qui devrait faire son effet sur tout le monde. Profitez de ces bonnes dispositions pour éclairer le monde qui vous entoure tout en gardant les pieds bien sur terre.

Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Vous avez besoin de sortir de votre quotidien. Faites-le sans attendre d'être complètement saturé. Un sentiment de bien-être intérieur vous permet de relativiser bon nombre de vos idées, le calme vous renforce.
Vous relevez les défis qui se présentent et vous pouvez de cette façon atteindre vos objectifs essentiels, ceux sur lesquels vous travaillez depuis longtemps.
Le moment de conclure positivement une affaire personnelle est venu, ne rater pas votre chance.

Cancer (21 juin - 21 juillet)

Vous jouissez d'un rayonnement exceptionnel. Le Soleil croise Jupiter dans votre signe. L'occasion d'être mis en avant et en lumière ! Profitez-en pour briller en veillant toutefois à ne pas aveugler personne.
Vous êtes bien inspiré pour utiliser les courants utiles et exposer clairement vos intentions mais si des nuages s'amoncellent et si vous vous sentez coincé dans un contexte qui vous échappe, marchez alors sur des œufs !

Lion (22 juillet - 23 août)

Vous prendrez des décisions énergiques que vous ne regretterez pas. Vous avez raison de ne pas hésiter. Vous serez fier de vos actions, c'est le moment de faire des choses importantes. Vous aboutirez !
C'est avec gaieté et plaisir que vous acceptez les invitations, les réunions et le dialogue, cela vous apportera beaucoup de satisfactions ! C'est vraiment le bon moment pour vous déconnecter de votre train-train quotidien et profiter des plaisirs de la vie.

Vierge (23 août 23 septmbre)

Vous devrez abandonner une idée qui n'est pas réalisable, cela vous ouvrira d'autres portes. Votre forme cérébrale est quant à elle, en baisse ! Vous consacrer à un loisir qui vous détend serait positif.
Une crise semble inévitable. Essayez de dialoguer au lieu d'user de votre humour légendaire (et parfois dévastateur) pour blesser l'autre. Vous ne réglerez rien en jetant de l'huile sur le feu et, si vous vous entêtez, vous risquez de tout perdre.

Balance (23 septmbre - 22 octobre)

Vous aurez des retombées positives de vos initiatives d'il y a quatre semaines. Vous vous sentirez de taille à affronter les obstacles, la forme morale sera omniprésente, vous serez efficace concrètement.
Vous ferez preuve d'une extrême clairvoyance qui vous aidera à mieux comprendre la route à prendre. C'est le moment pour entreprendre des changements de fond, faire le tri entre le superflu et l'essentiel et oser aller de l'avant.

Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Votre foi en vos propres idées vous rend têtu dans la bonne direction ! L'horizon s'éclaire, vous voyez loin et visez haut ? Profitez d'une charge astrale positive pour élargir vos horizons et repousser enfin les frontières du possible.
Votre humour fera merveille pour débloquer une situation. C'est un coup de maître que vous allez pouvoir faire ! De plus, votre libre arbitre gagne en latitude d'action, vous comprendrez mieux votre entourage et agirez sans effort.

Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Vous allez profiter d'une agréable ambiance amicale dans laquelle l'humour sera une note dominante. Attendez un autre jour pour les dialogues de fond. Il serait positif d'activer votre énergie par le biais du sport et en vous aérant.
Le moment est venu d'améliorer vos rapports relationnels. En effet, les influx du moment vous insufflent bonne humeur et disponibilité pour donner le maximum de temps à ceux que vous aimez. Il est donc judicieux de prendre les choses comme elles arrivent sans vouloir une fois de plus vous éparpiller.

Capricorne (21 décembre -20 janvier)

Vous êtes plus réceptif à vos propres désirs aujourd'hui. Certains d'entre eux se trouvent en contradiction avec ceux de votre entourage. Ne faites pas la mauvaise tête et restez disponible, sans être directif.
Aujourd'hui vous décidez de dire bye-bye aux contraintes. Votre esprit vagabonde, vous recherchez qu'une seule chose c'est de trouver un peu de quiétude et un peu de calme. Vous ne serez pas du tout déçu par le déroulement de cette journée.

Verseau (20 janvier - 19 février)

Cette journée est placée sous le signe de la famille, du groupe. C'est dans ce cadre que vous vous ressourcerez au mieux. Votre état émotionnel booste votre vitalité davantage que d'ordinaire. Tournez-vous vers les autres, cherchez à communiquer. Vos capacités d'adaptation aux changements vous portent chance, vous faites bien de rester ouvert à différents choix qui s'offrent à vous. Des occasions de monter en puissance et d'obtenir la reconnaissance de vos talents ? Vous aurez les bonnes cartes en main et un sens de la négociation affûté

Poisson (19 février - 21 mars)

En cette journée, évitez les accès de susceptibilité qui ne font pas progresser vos affaires et au contraire vous éloignent sensiblement des solutions négociées. Vous faites preuve de maladresse dans vos échanges et pourriez bien vous en mordre les doigts !
Vous n'êtes pas inépuisable et vous vivez avec le pied vissé à l'accélérateur. Prenez garde de ne pas compromettre vos chances de réussite en abusant de vos forces et en vous retrouvant contraint à la reddition par excès de zèle.



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS



Pour tous **renseignements**, **abonnements**, **reportages**, **publicités**, **annonces** ...
n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23

Journal Malikilé | +223 70 44 22 23 | ampikile@gmail.com | www.malikile.com